

PREMIÈRE PARTIE

La mesure de la démocratisation : un débat difficile

La polysémie du terme « démocratisation », auquel les pouvoirs publics ont largement recours depuis plus de quarante ans pour fonder leur action dans le domaine culturel, fait obstacle au débat sur l'évolution des pratiques culturelles et des publics de la culture ainsi qu'à l'évaluation rigoureuse des actions menées en direction des publics.

Les discours traitant du thème de la démocratisation recèlent au moins trois sortes de confusions :

- une confusion entre des objectifs relatifs à l'offre culturelle (d'équipements, de spectacles, de produits...) et des objectifs touchant à la question des publics, liée pour une large part à l'ambiguïté du terme « accès ». Le projet de « rendre la culture accessible » peut en effet être entendu dans le sens minimal d'une accessibilité d'ordre matériel mais aussi dans l'acception plus ambitieuse d'une accessibilité d'ordre social, voire psychosocial. La première veille à répartir équitablement les équipements sur le territoire, à favoriser l'accessibilité physique des personnes handicapées et à maintenir des tarifs « raisonnables ». La deuxième agit sur les conditions mêmes de la production du « désir » de culture en s'attaquant aux causes de son inégale distribution ;
- une confusion entre des objectifs se traduisant en termes d'augmentation du volume de fréquentation (ou de pratiquants) et des objectifs visant à modifier la structure sociale des publics concernés. Depuis sa création, le ministère a en effet affirmé sa volonté d'attirer les catégories de population les moins spontanément portées vers l'art en mettant en œuvre des politiques spécifiques en direction des milieux ouvriers, ruraux, défavorisés, etc., sans que de telles actions entraînent nécessairement une augmentation du volume global de fréquentation, même lorsqu'elles se révèlent efficaces ;
- une confusion entre des objectifs purement quantitatifs (augmenter la fréquentation...) et des objectifs de nature plus qualitative. Nombreux sont ceux en effet qui tiennent à rappeler que l'action culturelle vise moins à augmenter le nombre des entrées qu'à favoriser l'appropriation de la culture par une meilleure information et une meilleure fréquentation des œuvres ou des équipements à travers une politique de « fidélisation ».

Aussi apparaît-il difficile d'engager un débat rigoureux sans avoir au préalable identifié avec précision les différents phénomènes qui peuvent conduire à parler de démocratisation et discuté des indicateurs qui permettent de les mesurer. En effet, l'augmentation de la fréquentation d'un équipement ou la progression du nombre d'entrées ne signifie pas automatiquement une démocratisation de l'accès.

Une hausse de la fréquentation d'un établissement peut tout d'abord renvoyer à l'accroissement du volume de la population de référence ou des catégories de population les plus pratiquantes : si les groupes sociaux les plus portés vers cet équipement sont en croissance numérique, on peut observer une augmentation mécanique de la fréquentation, sans qu'aucun individu ne modifie son comportement. Ainsi, une grande partie de la progression des pratiques culturelles s'explique-t-elle par le gonflement de la population des « cadres et professions intellectuelles supérieures » dans la société française et par l'élévation générale du niveau de diplôme.

Une fois écartés ces effets de structure, trois phénomènes, au demeurant parfaitement cumulables, peuvent être à l'origine de l'augmentation de fréquentation d'un équipement (ou d'un type d'équipement) :

- une intensification de la pratique des publics en place : le rythme de fréquentation des usagers de l'équipement peut avoir augmenté au cours de la période observée, sans que rien ne change par ailleurs ;
- un élargissement des publics : l'équipement peut avoir attiré de nouveaux pratiquants appartenant aux catégories de population déjà les plus représentées. Ainsi, par exemple, une activité majoritairement investie par les femmes, les jeunes ou les cadres supérieurs peut attirer encore plus d'éléments de ces groupes sociaux ;
- une diversification des publics : l'équipement peut avoir attiré au cours de la période observée des individus appartenant à des catégories jusqu'alors peu ou pas représentées.

On ne peut pas, par conséquent, parler de démocratisation à la seule lecture de chiffres indiquant une augmentation de la fréquentation d'un équipement ou de la diffusion d'une activité. Fournir une interprétation du phénomène observé exige de faire la part de ce qui renvoie à l'évolution structurelle de la société et de ce qui relève respectivement de l'intensification de la pratique, de l'élargissement et de la diversification du public. Aussi est-il impératif, avant d'établir un diagnostic, de disposer d'informations relatives à l'évolution de la structure du public et/ou des taux de pénétration des catégories de population concernés.

Sylvie Octobre, du Département des études et de la prospective, présente un essai de cadre interprétatif des résultats d'enquêtes : dans quel cas peut-on parler de renouvellement, d'élitisation, de popularisation, de banalisation, de nouveaux publics... ? Que nous apprennent les enquêtes *Pratiques culturelles des Français* menées régulièrement depuis 1973 par le Département des études et de la prospective en matière de démocratisation ? Olivier Donnat indique que l'accès aux établissements et pratiques représentant la culture traditionnelle demeure assez étroitement corrélé au milieu social et que la catégorie socioprofessionnelle (PCS) reste un outil de compréhension des comportements culturels. Mais disposer de résultats d'enquêtes, même correctement interprétés, ne suffit pas pour établir un diagnostic en termes de démocratisation. Comme l'explique Elisabeth Caillet, de la Délégation aux arts plastiques, une telle « évaluation » ne peut se faire qu'en fonction « d'objectifs » déterminés dans une institution précise. À cette fin, l'auteur propose un canevas de travail pouvant guider une réflexion commune.